

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AC85

présenté par

Mme Buffet, Mme Faucillon, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne, M. Dharréville,
M. Dufrègne, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,
M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 221, insérer l'alinéa suivant :

« – développer les dispositifs d'interface Sciences-Société telles que les Boutiques des Sciences ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les Boutiques des Sciences accueillent les demandes de recherche provenant de la société civile qui sont ensuite soumises à des étudiants accompagnés par des chercheurs. Elles connectent les groupes de la société civile (associations, collectifs, syndicats, etc.) et la communauté scientifique grâce à des projets de recherche coopérative répondant à des questions posées par la société civile. Il est important de favoriser leur développement.